

Sur Aubry, je n'ai lu dans Riposte Laïque que des faits, et pas de rumeurs

Les braises incandescentes des rumeurs véhiculées, apparemment depuis des années, sur la personne de Martine Aubry et de son époux Jean-Louis Brochen, semblent rendre leur dernier souffle. Et c'est tant mieux ! Enfin, je parle ici des véritables rumeurs, de celles qui touchent aux personnes, à la vie privée, à l'intime. De celles qui ne reposent donc sur aucune base fiable, démontrée et argumentée. De celles qui ont un pouvoir de nuisance tel qu'elles peuvent souiller l'honneur d'une vie, démolir une réputation personnelle ou familiale, abattre une ambition publique ou pas en l'espace de quelques minutes, de quelques heures, de quelques jours.

Le débat d'idées est une chose. Les atteintes aux personnes en sont une toute autre. Et nous devrions tous collectivement sans cesse nous souvenir et transmettre aux générations futures que, quelles que soient nos fractures, nos différences ou nos simples divergences d'opinion avec tel ou tel élu, tel chroniqueur, tel essayiste, bref tous ceux qui sont amenés à intervenir dans le débat public, rien ne justifie jamais de porter atteinte aux personnes, verbalement ou physiquement, par le moyen de rumeurs qui n'ont d'autre objectif, on le sait, que de détruire psychologiquement une personne, parfois de provoquer des dommages collatéraux sur des proches, voire d'anéantir une famille. En matière de vie privée, seules les délits et crimes doivent être dénoncés par la presse quand elle en a connaissance et à condition qu'elle en ait eu connaissance sur la base de preuves vérifiées et fondées. A l'inverse, l'orientation sexuelle, la santé, les croyances, les convictions philosophiques de chacun doivent se limiter à la sphère privée de chacun. Et à rien d'autre.

Le 4 juillet dernier, je réprouvais vivement dans un article

publié sur Riposte Laïque, les références à l'historique de la vie familiale de la famille Le Pen et à la vie privée de Marine Le Pen, faites dans le livre récemment publié par Caroline Fourest et Fiammetta Venner (1). L'éthique qui est la mienne concernant la personne de Marine Le Pen sera la même concernant Martine Aubry, Jean-Louis Brochen ou quiconque d'autre, qu'il s'agisse d'une personne politique ou pas, publique ou pas, connue de certains cercles professionnels ou pas, aisée ou humble. Je le dis et je répète, ce que je qualifiais la semaine dernière de « journalisme de bazar » faisant référence à des pratiques de voyeurs propagées par des journaux en ligne ou pas, sur des sites Internet divers, et qui consistent à se rendre coupable de violation à la vie privée d'autrui, relève de pratiques tellement douteuses qu'il place en permanence ceux qui en font leur fond de commerce sous le coup de la loi pénale. Ce qu'ils ne devraient jamais oublier. Je me félicite, du reste, que ce qui a toujours été, est et demeurera ma ligne de conduite personnelle, en pareilles circonstances, soit également la ligne de conduite déontologique du journal en ligne Riposte Laïque, rappelée dans l'édito de Cyrano le 11 juillet : **« Le Journal du Dimanche évoque des rumeurs sur la supposée homosexualité de Martine Aubry, ou sur son prétendu alcoolisme. Les avocats de Martine Aubry ne trouveront nulle trace de tels propos dans les dizaines d'articles qu'ils éplucheront sur notre site. Ce n'est pas notre terrain. Ils ne trouveront aucune phrase affirmant que Jean-Louis Brochen est un salafiste converti à l'islam, information que certains sites ont relayé à tort. Là encore, la désinformation n'est pas notre terrain, pourquoi raconter des mensonges sur Brochen, quand la vérité est suffisamment accablante ? »**

Cette parenthèse déontologique refermée, je vais néanmoins, avec ma franchise habituelle, reconnaître auprès de nos lecteurs que les rumeurs portant sur la personne ou la vie privée de Madame Aubry ou de son époux sont et demeurent, à ce jour, une affaire qui me dépasse à bien des égards. Pourquoi ? Tout d'abord à titre personnel, je l'avoue honnêtement, j'ai

découvert les rumeurs qui circulent au sujet de la personne de Madame Aubry, le jour où Madame Aubry les a elle-même publiquement révélées. A partir de là, de trois choses l'une. Soit mes journées sont suffisamment remplies pour que je n'aie pas de temps à perdre mon âme dans la recherche et la lecture de sites dont le seul objectif serait de faire croire que Madame Aubry boirait, serait homosexuelle ou atteinte d'une tumeur et que sais-je encore. Je confirme que c'est le cas. Soit, dans l'hypothèse inverse où j'en aurais eu le temps, il ne me serait pas venu à l'esprit de perdre mon temps et mon âme à me vautrer dans des réflexes sadomasochistes qui consisteraient à « se faire plaisir » en se nourrissant de rumeurs, par définition jamais vérifiées et tout en sachant qu'elles nuiraient de toute façon à ceux qui en sont la cible. Je confirme, là aussi, que le sadomasochisme n'est pas du tout ma tasse de thé. Enfin, à la lecture de nombreux articles, j'ai constaté que nombre de Français n'avaient pas, comme moi, connaissance des rumeurs portant sur la personne ou la vie personnelle de Martine Aubry.

J'en déduis donc logiquement que Madame Aubry a, en réalité, porté à la connaissance de l'opinion publique française et donc auprès de millions de Français, des rumeurs qui, jusque là, étaient probablement confinées à des cercles restreints et sites en vérité plus isolés qu'ils n'y paraissaient. Ce qui ne justifie en aucun cas la démarche délictueuse qui a conduit ces sites à répandre ces rumeurs, nous serons tous d'accord sur ce point. Par ailleurs, une interrogation subsiste dans mon esprit depuis le début de cette affaire : aux dires de Madame Aubry elle-même, les rumeurs d'ordre personnel ayant attiré à sa personne ou à celle de son mari Monsieur Brochen, s'étaient sur certains sites depuis des années. Dans ce cas, pourquoi Madame Aubry a-t-elle gardé le silence aussi longtemps sur ces rumeurs avant de s'en émouvoir publiquement d'une part ? D'autre part, ne suffisait-il pas de porter plainte contre les sites incriminés pour violation de la vie privée d'autrui sans qu'il fût préalablement nécessaire de provoquer un tel tapage médiatique pendant rien moins

qu'une semaine ?

Enfin, concernant les sites ou journaux incriminés, pourquoi avoir immédiatement visé l'UMP, via l'Elysée en réalité, puis immédiatement après des sites « d'extrême droite », donnant ainsi en quelque sorte un blanc-seing à certains journaux pour relayer « l'information » et désigner d'office parmi les présumés coupables un journal comme Riposte Laïque. Il faut reconnaître qu'en la matière, l'Express par exemple n'avait pas perdu de temps pour condamner, avant même d'avoir mené une enquête sérieuse et fiable en la matière comme l'impose en principe tout professionnalisme digne de ce nom en matière journalistique, Riposte Laïque. Hélas pour l'Express, l'enquête menée par le journal Riposte Laïque, une fois l'affaire des rumeurs liées à la santé, à la vie privée de Martine Aubry ou à l'activité professionnelle de son époux Jean-Louis Brochen, ont démontré qu'en ce qui concerne ce dernier, Caroline Fourest avait largement contribué, dès 2005, à révéler à l'opinion publique que Monsieur Brochen était « l'avocat des islamistes » même si, par la suite, elle a longtemps gardé le silence sur ce dossier. Or, je rappelle simplement que le journal Riposte Laïque n'existe que depuis septembre 2007. La source de l'information précitée concernant l'activité professionnelle de Monsieur Brochen est donc bien antérieure à l'existence de Riposte Laïque ! Enfin, je souhaite préciser afin d'en finir avec les fausses allégations qui portent, elles aussi, atteinte à l'honneur des nombreux bénévoles qui se mobilisent chaque semaine pour reléguer l'information auprès d'un public de plus en plus nombreux et faire vivre un journal en ligne avec des moyens parfois minces, que contrairement à ce qui a été écrit ici ou là, ce furent également parfois des journaux de gauche qui ont semblé prendre un plaisir presque malsain à relayer, au sujet de Martine Aubry, certaines rumeurs qui ne présentent, à l'image de toute véritable rumeur, strictement aucun intérêt. A titre d'exemple, voici ce que l'on pouvait lire il y a déjà quelques jours, sur le site du Nouvel Observateur :

« La terrible rumeur qui frappe Martine Aubry sur le net

Alors même qu'elle annonçait hier qu'elle allait désormais combattre les rumeurs qui la concernent et ne faire aucun cadeau à ceux qui les colportent, Martine Aubry doit faire face depuis 48 heures, sur le net, à une rumeur épouvantable.

Qu'on en juge, selon certains vecteurs, Martine Aubry se serait mise pas moins de 22 à 25 millions de Français ! En fait, elle ne les aimerait pas, les mépriserait et les vilipenderait.

Quelle est donc cette rumeur qui s'est répandue hier comme une traînée de poudre ? La réponse tient en peu de mots : Martine Aubry n'aime pas Facebook et Twiter et par conséquent ceux qui s'en servent, c'est-à-dire les jeunes, les bobos, les branchés, les câblés, les hommes, les femmes, les geeks, vous, moi, tout le monde. »

« Tout le monde »? Non, pas « tout le monde ». Bien que je me moque complètement de savoir si Madame Aubry aimerait ou pas Facebook et Twiter, je fais néanmoins partie de ceux qui détestent Facebook et Twiter sur lesquels je ne m'exprime jamais. Mais là n'est pas le sujet et la seule question qui vaille est, dans la circonstance présente : pourquoi n'entend-t-on jamais Madame Aubry reprocher publiquement à un journal de gauche tel que Le Nouvel Observateur, d'accompagner ce genre de rumeur qui, encore une fois, n'apporte rien au débat politique ? Dans cette affaire, je pense que Madame Aubry a surtout eu tort de réagir en désignant parfois des boucs émissaires tous classés à droite, voire à l'extrême droite selon elle d'une part ; qu'elle a commis par-dessus tout l'erreur majeure de s'offusquer seulement en juillet 2011 et à quelques mois d'une élection majeure, de rumeurs anciennes de deux ans déjà, du moins si l'on en croit ce qu'elle affirmait lors d'un déplacement à Turin : *« Sur mon mari, ça a commencé il y a deux ans. Je sais tout, je sais qui les lance, je l'ai appris avant que ça ne sorte de deux sources différentes, des fonctionnaires m'ont alertée ; un jour, on racontera tout. »*

En vérité, dans cette affaire, en faisant le choix de divulguer des rumeurs dont l'opinion publique française n'était pas forcément majoritairement informée, plus

précisément les rumeurs relatives à sa santé ou à sa vie privée, Madame Aubry n'a-t-elle pas, en fin de compte, fait plus de mal que de bien au Parti socialiste en le détournant momentanément des débats de fond qu'attendent les Français ? N'a-t-elle pas ainsi démontré que le Parti socialiste pouvait se noyer, pendant près d'une semaine, dans la gestion d'une affaire qui n'aurait dû rester qu'une affaire personnelle et donc relever de la seule gestion de Madame Aubry ? J'encourage le Parti socialiste à réfléchir à ces questions afin de ne pas concourir, d'ici quelques mois, directement ou indirectement, à nourrir une campagne politique qui s'annonce, à mon grand regret, déjà majoritairement construite sur un terreau de boules puantes.

Bonapartine

(1)

<http://ripostelaique.com/le-peu-de-professionalisme-de-fourest-venner-quand-elles-pretendent-demasquer-marine-le-pen.html>